

6.3. QUALIFICATION REGIONALE U16

27-28 mai au Golf des Dryades – 10-11 juin au Golf de Cheverny

Epreuve qualificative pour la finale Interrégionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les qualifications sont ouvertes aux joueurs et joueuses de nationalité française, né(e)s en 2001 et après, licenciés dans un club de la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé **8** compétitions 18 trous depuis le **01/09/2016** (en stroke play pour les benjamins et minimes) dont minimum **4** en mérite départemental **ou grand prix**
- Avoir un index répondant aux critères suivants
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral

		Distances max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2005 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
Benjamins	né(e)s en 2003 et 2004	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15
Minimes	né(e)s en 2001 et 2002	5 035 m / 5 945 m	Index <= 8	Index <= 10

Ouvert aux minimes seulement sur la 2^{ème} qualification régionale.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Attribution de points :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après les 2 tours de chaque épreuve selon les tables suivantes. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés à la Finale Inter Régionale.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **15 jours avant la compétition**. Ils devront parvenir par mail à la Ligue (contact@golf-centre.fr).

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

**Points par épreuve après classement
sur 2 tours disputés**

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

Points par épreuve avec 1 seul tour disputé

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	100	100
2 ^{ème}	70	70
3 ^{ème}	60	60
4 ^{ème}	51	51
5 ^{ème}	43	43
6 ^{ème}	35	35
7 ^{ème}	31	31
8 ^{ème}	26	26
9 ^{ème}	20	20
10 ^{ème}	18	18
11 ^{ème}	15	15
12 ^{ème}	14	14
13 ^{ème}	13	13
14 ^{ème}	12	12
15 ^{ème}	11	11
16 ^{ème}	10	
17 ^{ème}	9	
18 ^{ème}	8	
19 ^{ème}	7	
20 ^{ème}	6	
21 ^{ème}	5	
22 ^{ème}	4	
23 ^{ème}	3	
24 ^{ème}	2	
25 ^{ème}	1	

QUALIFICATION POUR LA FINALE INTER REGIONALE

Les meilleurs joueurs dans chaque catégorie seront qualifiés pour la finale interrégionale en fonction des quotas attribués. Ces quotas sont fixés à minima et pourront évoluer en fonction des décisions prises par l'inter régions. Les quotas des minimes seront définis après la publication des qualifiés directs au championnat de France.

	U12 Garçons	U12 Filles	Benjamins	Benjamines	Minimes Garçons	Minimes Filles	Wild cards	TOTAL
CENTRE	9	5	5	5			4	